

13 - Exercice 2013 - Budget annexe du service de l'Assainissement - Affectation des résultats de l'exercice 2012 en application de la nomenclature M49

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : L'instruction budgétaire et comptable M49 est applicable aux services publics industriels et commerciaux.

Cette instruction stipule notamment que les résultats d'exploitation de l'exercice écoulé des services publics industriels et commerciaux gérés en régie sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

En ce qui concerne le résultat de la section d'investissement qui ne constitue qu'un solde d'exécution du budget, il fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

Le résultat de l'exercice 2012 du Budget annexe Assainissement a été le suivant :

Section d'investissement

• solde des réalisations 2012 :	- 2 224 206,72 €
• solde des restes à réaliser 2012 :	- <u>394 856,99 €</u>
	- 2 619 063,71 €

Le programme d'équipement 2012 fait apparaître au 31 décembre 2012 un besoin d'autofinancement de 2 619 063,71 €, qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation 2012.

Section d'exploitation

• Résultat d'exploitation du budget 2011 déduction faite de la part affectée à l'investissement 2012 : (4 771 758,01 € - 3 150 453,58 €)	1 621 304,43 €
• Résultat d'exploitation de l'exercice 2012	<u>1 558 829,65 €</u>
Excédent de clôture 2012 :	3 180 134,08 €

Affectations :

• Autofinancement complémentaire du programme d'équipement 2012	2 619 063,71 €
• Excédent d'exploitation disponible pour des affectations éventuelles au cours de l'exercice 2013	561 070,37 €

Compte tenu des affectations précitées, l'excédent d'exploitation au budget annexe assainissement disponible pour une affectation ultérieure s'élève à **561 070,37 €**. Ce solde servira à la couverture d'éventuelles dépenses d'investissement au cours de l'exercice 2013.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les affectations proposées et, en cas d'accord, à inscrire les crédits y afférents par décision modificative au budget annexe de l'Assainissement, tels que définis dans le tableau ci-après :

Imputations		Dépenses	Recettes
001/001 CS 36200	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 224 206,72	
Autres réserves - Affectation partielle de l'excédent d'exploitation			
10/1068 CS 36200	Autofinancement des investissements 2012		2 619 063,71
	Total investissement	2 224 206,72	2 619 063,71
002/002 CS 36200	Résultat d'exploitation reporté		3 180 134,08
002/002 CS 36200	Affectation partielle de l'excédent au programme d'équipement 2012		- 2 619 063,71
	Total fonctionnement		561 070,37

BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2012

ASSAINISSEMENT	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2011 (1)	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2012 (2)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2012 (3)	RESULTAT DE CLOTURE 2012
INVESTISSEMENT	- 2 928 576,58		704 369,86	- 2 224 206,72 (1)+(3)
EXPLOITATION	4 771 758,01	3 150 453,58	1 558 829,65	3 180 134,08 (1)+(2)+(3)
TOTAL	1 843 181,43	3 150 453,58	2 263 199,51	955 927,36

RESULTAT DE L'EXERCICE 2012

ASSAINISSEMENT	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL CUMULE
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales A	19 819 784,58	11 195 090,00	31 014 874,58
Titres de recettes émis B (y compris recettes rattachées à l'exercice)	15 745 763,61	12 002 673,39	27 748 437,00
Réduction de titres C	465,89	716 250,21	716 716,10
Recettes nettes D=B-C	15 745 297,72	11 286 423,18	27 031 720,90
Restes à réaliser E	1 003 731,00		1 003 731,00
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales F	16 891 208,00	11 350 690,00	28 241 898,00
Engagements G	16 605 182,23	9 863 138,15	26 468 320,38
Mandats émis H (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	15 206 594,24	9 863 138,15	25 069 732,39
Annulation de mandats I	165 666,38	135 544,62	301 211,00
Dépenses nettes J=H-I	15 040 927,86	9 727 593,53	24 768 521,39
Dépenses engagées non mandatées K=G-H	1 398 587,99		1 398 587,99
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent D-J	704 369,86	1 558 829,65	2 263 199,51
Déficit J-D			0,00
Restes à réaliser			
Excédent E-K			0,00
Déficit K-E	- 394 856,99		- 394 856,99

«**M. LE MAIRE** : Pas d'abstentions, pas d'oppositions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 1 et 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 27 juin 2013.